

mercredi 13 décembre 2023

Monsieur le Maire,

Le Comité du Mas Praden sollicite auprès de vous un entretien afin de suivre les évolutions concernant plusieurs sujets qui préoccupent notre comité et nos adhérents.

La majorité de ces points ont été abordés lors de notre réunion avec Madame Limonès et Madame Saillet mais, pour l'heure, sont ces questions sont restées sans réponses.

Nous souhaitons préparer notre assemblée générale prévue au mois de février. AG au cours de laquelle nous souhaiterions nous faire échos des réponses que vous voudrez bien nous apporter.

Ci-dessous la liste des sujets, ils ne sont évidemment pas développés puisque nous espérons avoir l'opportunité de les approfondir ensemble.

Sujet N°1:

Les projets de la SPL Agate sur l'aérodrome désormais dirigé par monsieur Thibaut de Rosnay sont conséquents et sont de nature à augmenter considérablement les nuisances subies pas les aéronefs malgré les interdictions de survols notre commune.

Pour information, notre commune il y a quelques année s'était refusée de concéder les terrains lui appartenant pour l'exploitation de l'aérodrome tant que les aéroclubs ne réduisaient pas les nuisances observées. Nous nous posons légitimement la question de savoir, suite à votre récent entretien avec Monsieur de Rosnay, si vous comptez revenir sur cette décision?

A ce jour, Le retour terrain fait état d'une forte augmentation des nuisances. Nous souhaitons faire respecter nos droits et dans ce cadre nous aimerions votre soutien dans les démarches administratives que nous comptons mener tant dans l'esprit de préserver les activités de l'aérodrome qui ne portent pas de préjudice, que de faire supprimer celles qui sont sources de nuisances.

Nous aimerions avancer sur ce sujet. Je vous rappelle vos engagements concernant la défense des Marguerittois il y a maintenant deux ans, (cf compte rendu du Mas Praden de notre réunion). Nous avons prévu ensemble, de rencontrer la direction de l'aérodrome afin de nous faire entendre sur ce sujet vieux de plusieurs années mais qui ne cesse de s'aggraver.

Merci de nous donner l'opportunité de nous faire entendre grâce à votre pouvoir de Maire. Nous avons par ailleurs pris acte de votre démission d'administrateur de la SPL Agate, ce qui vous donne autorité à intervenir au nom des Marguerittois sans être juge et partie.

Sujet 2:

Nous apprenons que le contournement nord est relancé par le département avec comme objectif un début d'exploitation en 2028. (Source Midi libre et La Gazette)
Merci de nous nous éclairer sur ce sujet qui, selon vous, n'était pas prêt de sortir des cartons.

Sujet 3:

Concernant le projet de construction des villages des solidarités nous apprenons qu'il existe, non seulement, de nombreux problèmes liés aux inondations et à la pollution des nappes phréatiques, mais en plus des contraintes de réalisation des fondations à moins de 1 mètre. Nous avons pris connaissance de différents rapport de la SPL Agate en réponse mais pensons que les Marguerittois sont en danger face à une urbanisation de plus en plus intense au regards des contraintes du PPRI.

Sujet 4:

Le niveau d'insécurité à atteint un nouveau seuil inquiétant dans notre quartier: des statistiques font apparaître une augmentation en 2022 (source ville-data) de l'insécurité à Marguerittes :

Cambriolage: En hausse de 39 % sur une année à Marguerittes.

Véhicules :En hausse de 50 % sur une année à Marguerittes.

.../...

La gendarmerie nous signale, par ailleurs, une forte augmentation des cambriolages à Marguerittes au cours de l'été 2023 jusqu'à ce jour.

Sujet 5:

En corollaire du précédent sujet, nous savons que le rapport de l'ANRU souhaite un transfert de la population des quartiers sensibles de Nîmes vers Marguerittes à hauteur d'un minimum 200 logements. Compte tenu des menaces terroristes liées l'intégrisme islamique, des menaces liées au trafic de drogue, des incivilités et des attaques sur les personnes que font porter ces quartiers qui sont régulièrement à la

une de l'actualité et particulièrement depuis ces deux dernières années, nous souhaitons avoir des informations complémentaires sur l'avenir et la sécurité de Marguerittes concernant ces sujets ainsi que les conditions d'accueil des populations de ces quartiers.

Sujet N°6:

Face aux difficultés d'accès aux soins rencontrées aujourd'hui par bon nombre de Marguerittoises et Marguerittois, vous avez reçu les collectifs et les comités de quartiers à notre demande Mercredi 6 décembre.

Nous pensons que la première des solidarités à mettre en place dans notre commune est la santé, notamment pour nos anciens qui ont des difficultés à se déplacer à l'extérieur de la commune.

Vous avez affirmé qu'un médecin d'origine étrangère était pressenti par L'ARS en remplacement du docteur Chrétien et vous avez précisé que la commune n'avait pas vocation à mettre en place une maison de soins pluridisciplinaire, que seuls les médecins en exercice devaient être à l'initiative d'une telle démarche, mais qu'aucun d'entre eux ne souhaitait le faire.

Comptez-vous néanmoins permettre à de nouveaux médecins de s'installer dans notre commune en mettant à disposition l'infrastructure et le statuts qui leur permettrait d'exercer dans de bonnes conditions pour eux-même et leur patients ? Nous savons maintenant que le salariat est préféré par les jeunes médecins.

L'immeuble de l'ophtalmologiste, le docteur Chambert, semble pour le moins désuet et mal adapté face aux besoins. MARGUERITTES devrait pouvoir se doter d'un service de santé adapté à ses futurs 10 000 Habitants.

Pensez-vous pouvoir mettre à dispositions des locaux ? Embaucher des médecins ? À l'instar de la commune de Saint Hilaire de Bretmas, 4500 habitants, qui n'hésite pas à publier des offres d'emplois pour son centre Municipal de Santé ?

Comment pouvons-nous assurer et rassurer nos adhérents sur ce problème qui, nous en sommes persuadés, aura un écho favorable si des solutions concrètes et des engagements de la part de notre commune sont mis en place. Nous, comités, nous nous sommes engagés à persévérer dans la recherche de nouveaux médecins et entreprendrons des démarches pour avancer en ce sens.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Maire, de nous proposer un rendez-vous afin de que vous puissiez nous éclairer sur ces sujets et, en retour, que nous puissions communiquer auprès de nos adhérents lors de notre prochaine assemblée générale à laquelle nous aimerions vous convier.

Nous vous prions, Monsieur le Maire d'accepter, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Comité du Mas Praden.
Son président,
Denis Forzy

